



# Panorama de Wallis-et-Futuna

AGENCE DE MATA'UTU

NUMERO 22

Septembre 2010

**Note presse**

Établissement public - Dotation 10 000 000 € - SIRET 78 430 111 100 - APE 651 A - Siège social : 164, rue de Rivoli 75001 Paris - Tél. : 33+1 53 44 41 41 - Fax : 33+1 43 47 51 34  
Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.ieom.fr](http://www.ieom.fr)

## CARACTERISTIQUES STRUCTURELLES

## Données de cadrage

|   |  |
|---|--|
| Capitale                                    | Mata'Utu   |
| Superficie                                  | 142 km <sup>2</sup>  |
| Situation géographique                      | Océan Pacifique, Nouméa à 2 500 km, Sydney à 4 000 km, Paris à 16 000 km |
| Langues parlées                             | Français, Wallisien, Futunien  |
| Religion principale                         | Catholique   |
| Monnaie                                     | Franc Pacifique (F CFP)<br>1 000 F CFP = 8,38 euros                      |
| Statut                                      | Collectivité d'Outre-Mer   |
| Représentation nationale                    | 1 Député, 1 Sénateur   |
| Représentation de l'Etat à Wallis-et-Futuna | Le Préfet, Administrateur supérieur                                      |
| Régime foncier                              | Indivis  |
| Code internet                               | .wf  |

## Intégration régionale et internationale

|  |                                 |
|--|---------------------------------|
| Communauté du Pacifique (CPS)                          | Membre                          |
| Forum des îles du Pacifique                            | Observateur                     |
| Conseil des Jeux du Pacifique (CJP)                    | Membre                          |
| Pacific Islands Countries Trade Agreement (PICTA)      | Non membre                      |
| Pacific Agreement on Closer Economic Relations (PACER) | Membre                          |
| Union européenne                                       | Pays et Territoires d'Outre-Mer |

## Repères historiques : vers un statut particulier

Les premiers peuplements des îles ont été datés aux alentours de 1300 ans av. JC. Les Tongiens prirent ensuite possession de Wallis au cours du 15<sup>e</sup> siècle. Ils sont à l'origine du système de chefferie, toujours en vigueur actuellement. Leurs tentatives d'invasion à Futuna n'ont en revanche jamais abouti et ce sont les Samoans qui y accostèrent au 17<sup>e</sup> siècle.

Les navigateurs hollandais Willem Shouten et Jacob Le Maire abordèrent Futuna et Alofi le 28 avril 1616. Uvea ne fut visitée qu'en 1767, par un anglais, le capitaine Samuel Wallis, qui donna son nom à l'île.

Les pères maristes français vinrent s'implanter en 1837 ; les deux îles ont été évangélisées trois ans plus tard. Une demande de protectorat français émane ensuite de la reine Amelia et est ratifiée en 1887 pour Wallis et en 1888 pour Futuna.

En 1942, Wallis est utilisée comme base arrière par les Etats-Unis pour répondre à l'avancée des troupes japonaises. 6 000 soldats s'y installent et l'île connaît une période d'abondance. En revanche, l'après-guerre est marqué par la crise économique et l'instabilité politique.

## Organisation institutionnelle : le partage des compétences

Le 27 décembre 1959, la population des îles Wallis-et-Futuna adopte largement, à 94,4 % des voix, le statut de Territoire d'Outre-Mer. La loi n° 61-814 du 29 juillet 1961 fixe un an et demi plus tard le statut du Territoire.

Le 28 mars 2003 l'archipel devient une Collectivité d'Outre-Mer à statut particulier. La loi organique du 21 février 2007 définit un statut propre à Wallis-et-Futuna. Les réformes récentes proposées afin d'actualiser le statut de 1961 et de donner davantage d'autonomie à l'assemblée locale n'ont pour le moment pas abouti.

Le statut de 1961 reconnaît l'existence des institutions coutumières, en plus des institutions propres à la République. Il n'a pas fait l'objet de modifications majeures depuis son adoption. Ainsi, plusieurs instances cohabitent sur le Territoire :

- l'Assemblée territoriale, organe délibérant, est composée de 20 conseillers élus. Elle n'est pas maîtresse de l'exécution de son budget ;
- l'Etat français est représenté par le Préfet, Administrateur supérieur qui assure le rôle exécutif ;
- la Chefferie, une par royaume (Uvea, Alo et Sigave), intervient dans les affaires courantes du Territoire. Le roi, issu d'une monarchie aristocratique, est accompagné dans la gestion de son royaume par un conseil des ministres ;
- les Circonscriptions, au nombre de trois sont des divisions administratives aux compétences semblables à celles d'une commune métropolitaine. Leurs limites sont calquées sur celles des royaumes.

L'ensemble du Territoire relève d'un régime foncier coutumier, non soumis à un cadastre officiel, qui établit la propriété en indivision familiale. La terre est encore actuellement gérée de manière communautaire.

## DEMOGRAPHIE

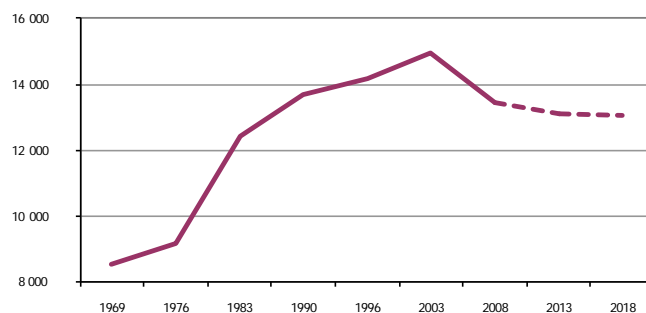
## Migrations et baisse de la population

### Une population qui diminue

Dans les années 70-80, alors que les mines de nickel calédoniennes connaissent une forte expansion, Wallis-et-Futuna subit ses premières vagues d'émigration massives vers cette collectivité voisine, flux qui n'a jamais été interrompu depuis. La population d'origine wallisienne et futunienne qui réside aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie, estimée à plus de 20 000 personnes, est supérieure à celle vivant sur le Territoire (13 445 habitants au recensement de 2008).

Entre 2003 et 2008, l'archipel a perdu 10 % de sa population, avec un taux de croissance annuel moyen qui est devenu négatif à -2,1 %. La population actuelle a retrouvé son niveau de 1990.

Evolution de la population de Wallis-et-Futuna depuis 1969 et projection à 2018

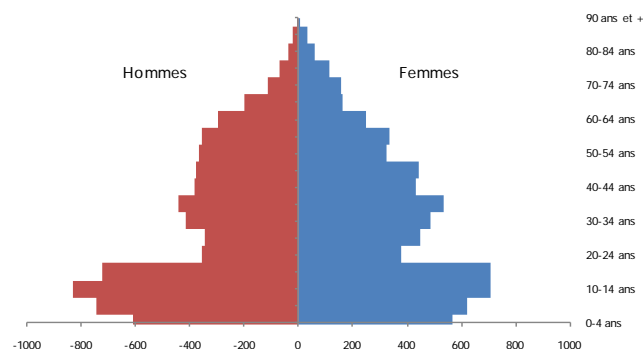


Source : STSEE

| Principaux indicateurs démographiques      | 2008   |
|--|--------|
| Population totale (nombre)                 | 13 445 |
| Part des moins de 15 ans (%)               | 30,3   |
| Part des 15-64 ans (%)                     | 62,4   |
| Part des 65 ans et plus (%)                | 7,3    |
| Taux d'accroissement naturel (‰)           | 10,6   |
| Taux brut de solde migratoire (‰)          | -31,8  |
| Taux d'accroissement de la population (‰)  | -21,2  |
| Taux de fécondité <sup>1</sup>             | 2      |
| Espérance de la vie à la naissance (année) | 74,3   |

<sup>1</sup> Nombre d'enfants par femme âgée de 15 à 49 ans.

Source : STSEE



Source : STSEE

## ECONOMIE

## Données générales

L'économie de Wallis-et-Futuna doit faire face à plusieurs handicaps qui contraignent son développement. La petite taille du Territoire ainsi que sa position géographique ne permettent pas de production locale à grande échelle ni d'exportation.

L'économie de l'archipel est donc restée très traditionnelle, avec une part importante occupée par l'économie non marchande (élevage porcin, culture vivrière, petit artisanat...).

L'activité commerciale est essentiellement fondée sur les importations qui constituent le revenu majeur du Territoire par le biais des droits de douanes et taxes d'entrée.

En l'absence de fiscalité sur le revenu et sur les sociétés, le budget territorial est limité. L'économie est fortement tributaire du soutien des bailleurs de fonds comme l'Etat français ou l'Europe (FED).

Le produit intérieur brut (PIB) de Wallis-et-Futuna n'a été évalué qu'une seule fois en 2008 d'après les données de 2005.

### Principaux indicateurs économiques

|   |                         |
|---|-------------------------|
| PIB (en milliards de F CFP, 2005)                             | 18                      |
| PIB/habitant (en millions de F CFP, 2005)                     | 1,2                     |
| Zone économique exclusive (ZEE)                               | 300 000 km <sup>2</sup> |
| Taux d'inflation au 31/12/2009 (en glissement annuel, %)      | -0,6                    |
| Total des importations en 2009 (en millions de F CFP)         | 4 689                   |
| Total des exportations en 2009 (en millions de F CFP)         | 0,7                     |
| Recettes fiscales en 2009 (en millions de F CFP)              | 1 892                   |
| Dépenses de l'Etat en 2009 (en milliards de F CFP)            | 11,6                    |
| Dette de la collectivité au 31/12/2009 (en millions de F CFP) | 340                     |
| Part du secteur public dans le PIB (en %)                     | 54                      |

Sources : IEOM, Douanes, CEROM, Administration supérieure

## Une économie dominée par le secteur public

| en % du total...              | des patentes | de l'emploi | du crédit |
|-------------------------------|--------------|-------------|-----------|
| Agriculture, élevage et pêche | 16,4%        | 0,4%        | 0,3%      |
| Industrie, artisanat          | 18,1%        | 1,9%        | 0,6%      |
| Eau et énergie                | 0,1%         | 1,7%        | 0,0%      |
| Construction et BTP           | 20,9%        | 3,6%        | 4,2%      |
| Commerce                      | 19,4%        | 13,3%       | 31,6%     |
| Autres services marchands     | 25,1%        | 12,4%       | 41,2%     |
| Services non marchands        | 0,0%         | 66,8%       | 22,2%     |

Source : IEOM

Avec plus des deux-tiers des effectifs, les services non marchands sont de très loin le premier employeur du Territoire.

L'économie marchande est concentrée autour du BTP, du commerce et des services marchands, qui totalisent 29 % des entreprises en activité.

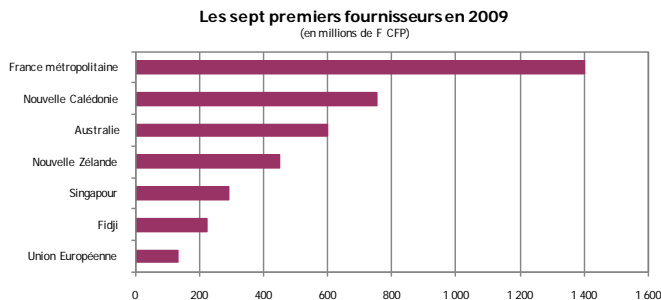
Avec 695 personnes déclarées au 31/12/2009, ces trois secteurs représentent 88 % de l'effectif du secteur privé.

## Commerce extérieur : un territoire importateur net

Wallis-et-Futuna est structurellement dépendant de l'extérieur. Le Territoire consomme essentiellement des produits importés tandis que les exportations (produits artisanaux et coquillages) restent exceptionnelles.

| Principaux produits importés en millions de F CFP | 2009         |
|---|--------------|
| Industries des biens d'équipement                 | 666          |
| Industries des biens de consommation              | 681          |
| Energie   | 736          |
| Industries des biens intermédiaires               | 760          |
| Industries agricoles et alimentaires              | 1 413        |
| <b>Totaux import</b>                              | <b>4 689</b> |

Sources : Service des Douanes, IEOM



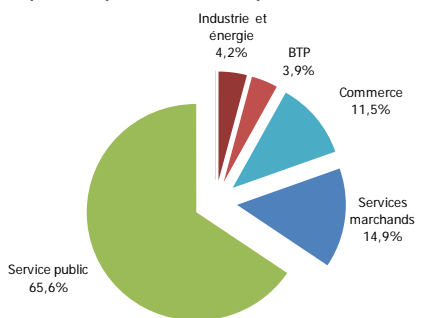
Sources : Service des Douanes, IEOM

## Emploi : un déséquilibre public/privé

Le recensement de 2008 dénombre 3 373 personnes actives occupées et un taux d'activité de 40 %. Cette part très faible est cependant à relativiser par le poids du secteur informel : la part de l'emploi non déclaré est relativement importante sur l'archipel.

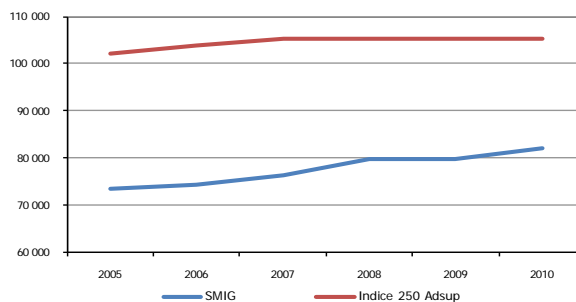
Le secteur public représente 66 % de l'emploi total. Outre le poids prépondérant de ces activités dans l'économie, le différentiel de salaire entre public et privé (SMIG) n'incite pas à se diriger vers ce dernier.

**Répartition par secteur des emplois salariés en 2009**



Source : Caisse Locale de Retraite

**Evolution des salaires sur le Territoire**

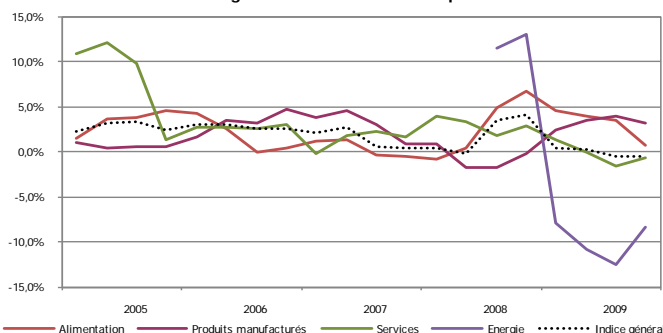


Source : Administration supérieure

## Indice des prix : des prix à la baisse

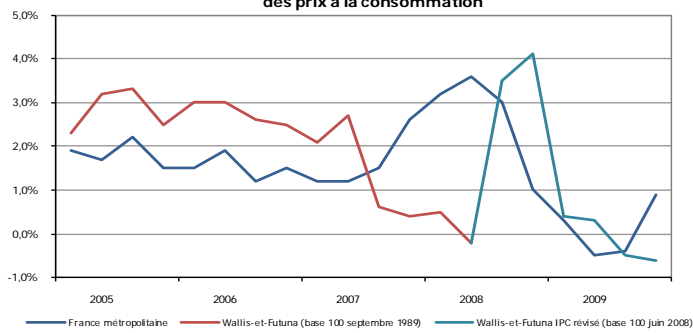
Le décalage observé entre l'évolution des prix en Métropole et à Wallis-et-Futuna s'explique par les durées d'acheminement des produits ainsi que par les temps de répercussion des fluctuations mondiales du cours des hydrocarbures.

**Evolution en glissement annuel des composantes de l'IPC**



Source : STSEE

**Evolution en glissement annuel de l'indice trimestriel des prix à la consommation**

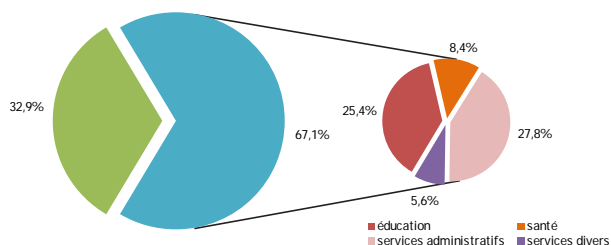


Sources : STSEE, INSEE

## INDICATEURS SECTORIELS

## L'importance du secteur public

**Poids du secteur non marchand dans l'emploi**  
(Source : CLR, Ad.supérieure, Vice-Rectorat)



Le secteur public, qui totalise les deux tiers de l'emploi sur le Territoire, regroupe l'éducation, la santé, les services administratifs et les administrations diverses. Ce secteur mobilise 22 % de l'encours de crédit, correspondant aux prêts accordés au Territoire et à l'Agence de santé.

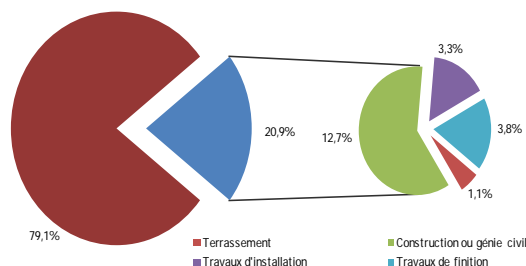
Cependant, ce secteur ne progresse plus : la diminution de la population influe sur les effectifs de l'éducation nationale et les fonctionnaires territoriaux partant en retraite ne sont pas forcément remplacés.

## Le BTP dynamisé par la commande publique

Avec 20,9 % des entreprises actives, le BTP est le deuxième secteur d'activité dans la démographie des entreprises, derrière les services. Il ne représente cependant que 3,6 % de l'emploi déclaré, reflétant la part importante de travailleurs occasionnels et de petits entrepreneurs qui ne sont pas occupés à plein temps par leur activité.

En l'absence de prêts immobiliers distribués par le système bancaire, le secteur du BTP est très largement dépendant des marchés publics. Les montants engagés par les bailleurs de fonds, principalement l'Etat et le FED, ont plus que doublé entre 2007 et 2009, stimulant ainsi la demande intérieure.

Poids du BTP dans la démographie des entreprises  
(Source : Rôle des patentes)



## Un secteur primaire encore informel

Le secteur primaire occupe 115 patentés (dont 57 % de pêcheurs), soit 16,4 % de l'effectif des entreprises au 30/12/2009. En revanche, sa contribution à l'emploi n'est que de 0,3 %, avec 9 salariés déclarés. Il mobilise à peine 0,3 % de l'encours total des crédits octroyés.

Si ces chiffres font état d'un secteur primaire peu développé, la réalité est toute autre. Le secteur primaire à Wallis-et-Futuna est primordial pour les familles, notamment dans le cadre de la coutume. Ce secteur relève du domaine de l'informel et du non marchand. L'autoconsommation a été estimée en 2005 à 63 900 F CFP par ménage et par mois.

## LE FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

### Données générales

L'activité bancaire et financière de Wallis-et-Futuna s'organise autour d'un petit nombre d'établissements de crédit. Une seule banque de détail est implantée sur la place mais des banques commerciales, dont les sièges sont basés en Nouvelle-Calédonie, interviennent pour des opérations ponctuelles de financement d'entreprises. Le Trésor Public assure ses fonctions de comptable public. D'autres institutions financières sont présentes comme l'AFD et la Banque Européenne d'Investissement. L'ADIE s'est également implantée récemment et offre des possibilités de crédits aux petits entrepreneurs.

Le financement de l'économie par le système bancaire reste très limité à Wallis-et-Futuna comme en témoigne la baisse des encours de crédits octroyés aux agents économiques du Territoire (-10,4 % entre 2008 et 2009). La position extérieure nette des établissements de crédit est largement excédentaire (3,2 milliards de F CFP en 2009), du fait de l'excédent de ressources collectées par rapport aux crédits accordés localement.

Les crédits immobiliers ne sont désormais plus disponibles à Wallis-et-Futuna depuis l'arrêt de cette activité par l'AFD en 2004. La principale contrainte au développement de l'activité de crédit tient à la nature du régime foncier qui limite les garanties bancaires.

La population wallisienne et futunienne présente par ailleurs un faible taux de bancarisation.

| Principaux indicateurs monétaires et financiers                    | 2009   |
|--|--------|
| Masse monétaire (en millions de F CFP)                             | 6 687  |
| Position extérieure nette bancaire (en millions de F CFP)          | 3 260  |
| Nombre d'habitants par guichet bancaire                            | 4 308  |
| Nombre d'habitants par guichet automatique                         | 13 445 |
| Nombre de comptes bancaires par habitant                           | 0,55   |
| Nombre de cartes bancaires par habitant                            | 0,24   |
| Crédits octroyés aux entreprises* (en millions de F CFP)           | 1 241  |
| Crédits octroyés aux ménages* (en millions de F CFP)               | 1 467  |
| Crédits octroyés aux collectivités locales* (en millions de F CFP) | 343    |
| Taux de créances douteuses (en %)                                  | 19,2   |

\* concours accordés par l'ensemble des établissements de crédits  
Source : IEOM, SCR

Note expresse